

Collectif des Olieux
Communiqué n° 43

Aperçu du traitement des jeunes mineurs à Lille à travers 2 récits

Mardi dernier, le 26 septembre, un jeune se rend dans les bureaux de la Police Aux Frontières (PAF) pour connaître le résultat de l'expertise de son papier d'identité. La personne responsable de l'expertise est en congé et n'a pas de remplaçant. On lui dit d'aller au service d'Evaluation Mise à l'Abri (EMA) pour aller réclamer un hébergement en attendant le résultat. C'est la loi.

Le jeune se rend donc à EMA pour demander un hébergement. Les éducateurs et les responsables présents lui répondent (en chœur) qu'il n'y a pas de place et lui ordonnent de sortir, en menaçant d'appeler la police. Le jeune insiste, il a besoin de dormir à l'abri. Alors, quatre policiers arrivent dans le quart d'heure, lui font une clé de bras et le frappent de plusieurs coups de poing sur la bouche. Expulsé d'EMA, ce jeune est embarqué de force et recevra d'autres coups dans le véhicule de police.

Ils roulent jusqu'à la campagne et finissent par le jeter dehors, au milieu des champs, après avoir pris soin de n'être vu de personne, en lui disant de se débrouiller et lui assénant un "bonne chance" avant de partir. Après avoir marché un bout de temps sans croiser personne, le jeune finira par rencontrer des habitants lui indiquant une gare et réussira à rentrer à Lille. Quelques jours plus tard, il aura le résultat de la PAF lui disant que son papier d'identité est bien authentique.

Pour éviter tout face à face, depuis plusieurs mois, un numéro de téléphone est donné aux jeunes confirmés (07 64 49 08 44) qui viennent réclamer un hébergement. Une nouvelle manière de les tenir à distance, et de ne pas leur donner de réponse puisque le téléphone sonne dans le vide la plupart du temps. Et si par chance, une personne décroche, c'est pour leur dire qu'il n'y a plus de place... Désormais courantes, ces pratiques sans contact humain, à travers un standard téléphonique sont méprisantes et humiliantes et sont incompréhensibles pour un service censé les aider et leur trouver des solutions. Petit détail qui a aussi son importance : aucun de ces jeunes n'a de crédit pour appeler. Et tout le monde le sait.

Ce même mardi, une dizaine de jeunes confirmés depuis plusieurs semaines par le juge des enfants décide donc de se rendre au bureau de M Saouli, directeur du service Trajet (service d'accompagnement des mineurs confirmés), censé tenir une permanence d'accueil tous les matins, pour réclamer l'hébergement et l'accompagnement auxquels ils ont droit.

Il n'est pas là, comme à son habitude. Une personne se présentant comme travailleur social leur dit qu'elle va se renseigner. Lorsqu'elle revient, elle leur donne un nouveau numéro de téléphone à appeler. Tout ça se fait sur le seuil de la porte, on ne leur propose jamais d'entrer, le téléphone semble être le nouvel accueillant des jeunes mineurs.

Alors, ils appellent ce numéro. On décroche, on prend leurs noms, leurs numéros de téléphone, leur disant qu'on les recontactera.

C'est pratique le téléphone, pas besoin de flics pour leur raccrocher au nez.

Le lendemain, les jeunes se rendent alors à l'UTPAS de Fives, où l'équipe dirigeante du service de non accueil des mineurs isolés est là. On leur répond qu'il n'y a pas de place, et qu'il faut aller à Armentières voir avec le service Trajet... On tourne en rond...

Tous ces jeunes dorment aujourd'hui toujours au campement de la gare St Sauveur. Après le parc des Olieux, la nouvelle annexe de la protection de l'enfance apparemment.

Parait que l'Afrique est à l'honneur à St Sauveur, ça doit être pour ça !